Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902175-20251215-D_2025_8_13-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2025_8_13

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 15 décembre à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 11 Décembre 2025

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur LE ROY Yann, Monsieur COLLE Gaël, Madame DAVID Maryvonne, Madame DANJOU Maryse, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Madame SICOT Sophie, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Objet : Conseil départemental _ Dispositif « 500 000 arbres »

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Madame LE BRETON Marie-Pierre
Madame BOCHET Agnès a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Madame MORIN Sonia a donné pouvoir à Monsieur LE ROY Yann
Monsieur LEBRESNE Jean-Claude a donné pouvoir à Madame STENHOUSE Sophie
Monsieur LE BLOAS Jean-Yves a donné pouvoir à Madame DAVID Maryvonne

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Madame BOCHET Agnès, Madame MORIN Sonia, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian DAUTEL

Aménagement du territoire / Finances / Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le budget principal de la commune ;
Vu l'avis des commissions communales « Economie, finances » et « Environnement, cadre de vie » du 08 décembre 2025 ;

M. Le Maire rappelle que le Conseil départemental du Finistère (CD 29) accompagne et encourage les politiques de plantations et de replantations d'arbres, ainsi que la végétalisation d'espaces publics et la biodiversité par le biais d'un dispositif nommé « 500 000 arbres ». Dans le cadre d'une opération de plantations d'arbres et arbustes dans les secteurs du Bourgneuf, des Quatre Vents, du cimetière du centre-ville, ainsi que sur l'espace public à Barzaz Breiz en Pont-Aven, M. Le Maire propose que la commune sollicite un soutien financier au titre de cette aide départementale (à hauteur d'un plafond de 50,00 € par arbre et jusqu'à 80 % pour les travaux de plantation). Cette opération de plantations au sein de la commune représente un coût total de 6 285,13 € HT, intégrant notamment l'acquisition de divers arbres fruitiers en lien avec les demandes de riverains.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- Approuve l'opération de plantations dans les secteurs du Bourgneuf, des Quatre Vents, du cimetière en centre-ville et sur l'espace public à Barzaz Breiz au sein de la commune,

- Sollicite une aide financière auprès du Conseil départemental du Finistère pour ce projet et

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902175-20251215-D_2025_8_13-DE

s'engage à assurer une gestion durable des plantations réalisées,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget,

- Autorise M. Le Maire ou son représentant, à solliciter toute subvention dans le cadre de ce dossier et signer toute pièce en application de la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 15/12/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/12/2025